

Premières Informations



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE — Division Emploi et politiques d'emploi

Numéro 137 - AOÛT 1989

L'immigration en France en 1988

Depuis la suspension de l'immigration décidée en 1974, un flux d'immigration subsiste, constitué des travailleurs autorisés à entrer sur le marché national de l'emploi, et des étrangers autorisés à séjourner en France au titre du regroupement familial.

En 1988, 14.594 travailleurs permanents et 70.547 saisonniers sont entrés sur le marché du travail français*. En outre, 29.332 membres des familles de travailleurs étrangers originaires de pays situés hors de la CEE ont pu, au titre du regroupement familial, les accompagner, les rejoindre ou être admis au séjour à partir du territoire national.

Ces 85.141 entrées de travailleurs ne correspondent pas toutes à des entrées sur le territoire. Ainsi, parmi les personnes originaires des pays situés hors de la CEE qui accèdent comme travailleurs permanents à un emploi salarié, plus des deux tiers étaient déjà en France, et ont suivi une procédure de régularisation. La primo-immigration active proprement dite ne concerne en réalité que les 70.547 travailleurs saisonniers et les 2.774 travailleurs permanents originaires de pays situés hors de la CEE et bénéficiant de la procédure d'introduction, auxquels il convient d'ajouter 6.143 travailleurs étrangers originaires de pays membres de la CEE, qui bénéficient de la libre circulation et du libre accès au travail.

* La statistique présentée ici porte bien entendu sur les travailleurs en situation régulière. Par ailleurs, d'autres travailleurs étrangers entrent aussi sur le marché du travail de façon régulière, mais ne sont pas repérables en l'état actuel de la législation et de l'appareil statistique. Il s'agit notamment des étrangers déjà établis en France, et résidents de plein droit qui, comme les Français, usent de leur libre accès au travail, ainsi que des travailleurs frontaliers.



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE
1, place de Fontenoy - 75700 PARIS — Téléphone : 40.56.51.62

Les nouveaux **travailleurs permanents** entrés sur le marché du travail en 1988 sont plus nombreux qu'en 1987 : 14.594 contre 12.231, soit 19% de plus. Ces chiffres incluent un certain nombre de détenteurs d'autorisation provisoire de travail (13%); 42% sont des travailleurs permanents originaires des états membres de la CEE, 34 % sont des cadres et 14% sont bénéficiaires de la non-opposabilité de la situation de l'emploi du fait de leur nationalité.

Cette progression des entrées, à partir d'un niveau historique très bas, est repérable depuis deux ans, mais elle est nettement plus marquée en 1988. Elle concerne les travailleurs de la CEE, notamment les Italiens. Elle est particulièrement nette pour ceux en provenance des pays d'émigration classique (Espagne, Portugal⁽¹⁾, Maroc, etc.), dont les flux croissent de 50% et pour ceux d'Amérique du Nord et d'Asie-Océanie. Par contre, les entrées de travailleurs polonais poursuivent leur baisse. L'immigration des travailleurs permanents continue toutefois à concerner des nationalités variées, avec un poids faible pour chacune d'elles.

Immigration en France depuis 1971

Années	Travailleurs contrôlés par l'OMI	Travailleurs des pays membres de la CEE	Travailleurs algériens porteurs de cartes ONAMO	Ensemble des travailleurs permanents	Immigration familiale (membres des familles) (*)	Travailleurs saisonniers
	1	2	3	1 + 2 + 3	(*)	
1971	127 720	8 284	41 373	177 377	81 496	137 197
1972	90 015	8 059	21 575	119 649	74 955	144 492
1973	122 116	9 939	21 364	153 419	72 647	142 458
1974	53 435	11 026	—	64 462	68 038	131 783
1975	15 759	9 832	—	25 591	51 823	124 126
1976	17 253	9 696	—	26 949	57 371	121 474
1977	14 249	8 507	—	22 756	52 315	112 116
1978	10 021	8 335	—	18 356	40 120	122 658
1979	9 225	8 170	—	17 395	39 298	124 715
1980	9 444	7 926	—	17 370	42 019	120 436
1981	25 686	7 747	—	33 433	41 560	117 542
1982	88 999	7 963	—	96 962	47 366	107 084
1983	11 765	6 718	—	18 483	45 731	101 857
1984	6 185	5 619	—	11 804	39 586	93 220
1985	5 727	5 232	—	10 959	32 512	86 180
1986	6 486	4 752	—	11 238	27 116	81 670
1987	6 811	5 420	—	12 231	26 746	76 647
1988	8 451	6 143	—	14 594	29 332	70 547

* Depuis 1975, les membres des familles de travailleurs originaires des pays membres de la CEE ne sont plus comptabilisés.

SOURCE : OMI, Ministère de l'Intérieur, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

Les flux les plus importants de travailleurs permanents se dirigent vers le secteur tertiaire (services, commerces et transports : près des trois quarts de l'ensemble), puis par ordre décroissant d'importance, vers le bâtiment, génie civil et agricole, les industries de biens de consommation, et les industries de biens d'équipement.

L'augmentation du nombre de travailleurs permanents s'observe pour toutes les qualifications professionnelles, et en particulier pour les ouvriers et employés non qualifiés. Alors que depuis 1985 l'importance des ouvriers et employés spécialisés avait tendance à diminuer (en 1985 : 28% ; en 1987 : 21%) au profit de la part des ouvriers et employés qualifiés (37% en 1985 ; 39% en 1987), cette tendance s'inverse en 1988 (27% d'ouvriers et employés spécialisés, 37% d'ouvriers et employés qualifiés). La part, élevée, des cadres et des techniciens demeure stable (34% en 1987 et en 1988).

(1) — Bien que l'Espagne et le Portugal fassent partie de la CEE, l'immigration en provenance de ces pays reste soumise à un régime transitoire jusqu'en 1992.

Immigration des travailleurs permanents selon la nationalité

	1985		1986		1987		1988	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
CEE*	5 232	47,7	4 752	42,3	5 420	44,3	6 143	42,1
dont : RFA	953	8,7	890	7,9	1 063	8,7	1 104	7,6
Belgique	756	6,9	745	6,6	784	6,4	823	5,6
Royaume-Uni	1 477	13,5	1 246	11,1	1 595	13,0	1 560	10,7
Italie	1 346	12,3	1 143	10,2	1 185	9,7	1 477	10,1
Total de l'immigration contrôlée par l'OMI	5 727	52,3	6 486	57,7	6 811	55,7	8 451	57,9
Pays d'émigration traditionnels**	941	8,6	1 153	10,3	1 227	10,0	1 825	12,5
Pologne	907	8,3	1 038	9,2	869	7,1	689	4,7
Pays européens divers	562	5,1	410	3,7	531	4,3	590	4,0
Amérique du Nord	845	7,7	937	8,3	1 051	8,6	1 301	8,9
Liban	725	6,6	911	8,1	828	6,8	922	6,3
Japon	360	3,4	441	3,9	473	3,9	595	4,1
Asie-Océanie divers	727	6,6	670	6,0	832	6,8	1 162	8,0
Autres	660	6,0	926	8,2	1 000	8,2	1 367	9,4
Total général	10 959	100,0	11 238	100,0	12 231	100,0	14 594	100,0

* Y-compris Grèce.
** Espagne, Portugal, Maroc, Tunisie, Turquie, Yougoslavie.

SOURCE : OMI, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

L'immigration saisonnière est le fait des Portugais (20%) et surtout des Espagnols (environ 75% du total des 70.500 entrées). Cette immigration régresse en 1988, plus encore que les années précédentes (-8% par rapport à 1987). La diminution résulte surtout de la baisse des recrutements dans le secteur des vendanges (-13%), qui poursuit sa mécanisation. Les Espagnols, qui y sont les plus nombreux, voient ainsi leur nombre décroître en 1988 (-13% par rapport à 1987). Le nombre des Portugais en revanche continue de progresser (+10% par rapport à 1987).

Immigration des travailleurs saisonniers selon la nationalité, l'activité économique et le métier

	1985		1986		1987		1988	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Espagnole	70 067	81,3	64 681	79,2	59 321	77,4	51 978	73,7
Marocaine	3 908	4,5	3 716	4,6	3 752	4,9	3 734	5,3
Portugaise	11 316	4,5	12 453	15,2	12 777	16,7	14 020	19,9
Tunisienne	518	0,6	481	0,6	509	0,7	548	0,8
Yougoslave	75	0,1	84	0,1	84	0,1	79	0,1
Autres	296	0,3	255	0,3	204	0,3	188	0,3
Total	86 180	100,0	81 670	100,0	76 647	100,0	70 547	100,0
Betteraviers	419	0,5	365	0,4	341	0,4	297	0,4
Forestiers	874	1,0	796	1,0	758	1,0	856	1,2
Ouvriers agricoles	21 007	24,4	19 147	23,4	16 252	21,2	16 122	22,9
Vendangeurs	49 212	57,1	45 591	55,8	42 374	55,3	37 039	52,5
Récoltes fruits et légumes	12 978	15,0	14 391	17,6	15 527	20,3	14 965	21,2
Total agriculture	84 490	98,0	80 290	98,3	75 252	98,2	69 279	98,2
Bâtiment	54	0,1	78	0,1	191	0,2	241	0,3
Hôtellerie	645	0,7	579	0,7	568	0,7	473	0,7
Div. Ind. Comm. services	917	1,1	668	0,8	632	0,8	552	0,8
Sucriers	74	0,1	55	0,1	4	-	2	-
Total Ind. Commerces	1 636	1,9	1 302	1,6	1 204	1,6	1 027	1,5
Total général	86 180	100,0	81 670	100,0	76 647	100,0	70 547	100,0

Source : OMI, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

L'immigration familiale concerne près de 30.000 personnes. Ce sont principalement des Marocains (10.069), des Algériens (4.666) et des Turcs (4.657). Le flux d'immigration familiale, qui avait en moyenne baissé de 17% par an entre 1984 et 1986, a amorcé un retournement en 1987. Une hausse sensible est enregistrée en 1988 (près de 10%), qui concerne toutes les nationalités, sauf les Algériens (-10%). Ce sont surtout les Marocains (+26%), les ressortissants d'Afrique Noire anciennement sous administration française, les Tunisiens et les Américains (États-Unis) qui sont touchés par cette augmentation. En moyenne, pour 100 familles concernées en 1988, on compte 179 personnes qui entrent en France au titre du regroupement familial. Les personnes ayant utilisé cette procédure étaient en 1987 à peu près en nombre égal des conjoints et des enfants mineurs; en 1988, le nombre d'enfants mineurs dépasse assez nettement (15.110) celui des conjoints (13.859).

Immigration familiale selon la nationalité

Nationalité	1984	1985		1986		1987		1988	
	Nombre	Nombre	Évolution % (*)	Nombre	Évolution % (*)	Nombre	Évolution % (*)	Nombre	Évolution % (*)
Total général y compris Espagnols et Portugais .	39 586	32 512	-17,9	27 116	-16,6	26 746	- 1,4	29 332	+ 9,7
<i>dont : Portugais</i>	<i>4 506</i>	<i>3 866</i>	<i>-14,2</i>	<i>1 631</i>	<i>-57,8</i>	<i>172</i>	<i>-89,5</i>	<i>169</i>	<i>- 1,7</i>
<i>Espagnols</i>	<i>849</i>	<i>620</i>	<i>-27,0</i>	<i>186</i>	<i>-70,0</i>	<i>23</i>	<i>-87,6</i>	<i>20</i>	<i>-13,0</i>
<i>Yougoslaves . .</i>	<i>454</i>	<i>359</i>	<i>-20,9</i>	<i>361</i>	<i>+ 0,6</i>	<i>444</i>	<i>+23,0</i>	<i>472</i>	<i>+ 0,3</i>
Algériens	7 305	6 104	-16,4	5 219	-14,5	5 206	- 0,2	4 666	-10,4
Marocains	10 816	8 613	-20,4	7 720	-10,4	7 999	+ 3,6	10 069	+25,9
Tunisiens	3 155	2 339	-25,9	2 233	- 4,5	2 413	+ 8,1	2 653	+ 9,9
Ressortissants d'Afrique noire anciennement sous Administration française (**)	2 442	1 890	-22,6	1 283	-32,1	1 432	+11,6	1 704	+19,0
Américains (USA) . . .	467	413	-11,6	467	-13,1	467	-	648	+38,8
Turcs	5 418	4 327	-20,1	4 267	- 1,4	4 608	+ 8,0	4 657	+ 1,1
Japonais	328	247	-24,7	325	+31,6	448	+37,8	451	+ 0,7
Total non compris Espagnols et Portugais .	34 231	28 026	-18,1	25 299	- 9,7	26 551	+ 4,9	29 143	+ 9,8
<p>* En pourcentage par rapport à l'année précédente.</p> <p>** Afrique noire anciennement sous administration française : Benin, Cameroun, Centre Afrique, Congo, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Burkina (anciennement Haute Volta).</p>									

Source : OMI, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.